

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2^{EME} DIVISION NATIONALE DES EQUIPES 2 MESSIEURS**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Pour les Clubs :

Ouvert aux Clubs ayant déjà une équipe en division Messieurs l'année de l'épreuve.
Tout Club ne figurant plus dans les divisions Messieurs de l'année en cours ne pourra pas présenter d'équipe 2.
L'équipe sera déclarée « Forfait ».

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour
4 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour la montée :
1 foursomes et 2 simples / match play
Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**
3^{ème} jour : ¼ de finale

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des ¼ de finale.